

La Baule-Escoublac en 1983, les Perrières en Saffré dix ans plus tard, Dinard-Pleurduit en 1997, ou la chronologie de la création des réserves d'orchidées en Bretagne. Histoire, bilan et plan de gestion pour les deux plus récentes.

La première réserve d'orchidées créée en Bretagne a concerné l'orchis homme-pendu dans la forêt de La Baule-Escoublac. Seule station connue en Loire-Atlantique, elle a fait l'objet, en 1983, d'une protection dans un enclos de 80 m². Le débroussaillage permet de maintenir cette population, très fluctuante selon les années, mais qui a pu atteindre 408 pieds en 1995.

Depuis, deux autres réserves plus vastes ont vu le jour, celle des Perrières en Loire-Atlantique et celle de l'aérogare de Dinan-Pleurduit en Ile-et-Vilaine.

La réserve des Perrières en Saffré (Loire-atlantique)

Située à une trentaine de kilomètres au nord de Nantes, elle se compose, sur un peu plus d'un hectare de terrain plat, d'une prairie enserrant un petit bois de peupliers et creusée d'une mare entourée de taillis. Elle a été créée pour sauvegarder un site célèbre depuis le siècle dernier pour ses douze espèces d'orchidées (réduites ensuite à huit) dont *Platanthera chlorantha* (seule station importante de Loire-Atlantique), *Epipactis palustris* également très rare et *Dactylorhiza incarnata* ainsi que sa flore de terrain calcaire qui fait exception dans une région de nature principalement siliceuse.

Quatre timbres et un poster pour une réserve

Les craintes exprimées ça et là sur l'avenir du site après l'abandon du pâturage dans les années 1990 ne se traduisant par aucune action concrète de sauvegarde de la part des acteurs locaux, la section Bretagne Vivante-SEPNB du Pays nantais proposait en 1993, d'en acquérir la maî-

trise foncière et d'assurer une gestion susceptible de restaurer et de conserver le milieu. La collaboration avec la Poste et la SSNOF * pour l'émission à Nantes de quatre timbres "premier jour d'émission" sur des plantes protégées dont une orchidée, permettait l'achat du bois avec les bénéfices tirés de la vente des cartes timbrées réalisées à cette occasion. La prairie n'a pu qu'être louée pour cause d'hypothèque mais son achat est également envisagé grâce au même type de démarche, à savoir avec le produit de la vente d'un poster sur la flore protégée en Pays de la Loire à la réalisation duquel nous avons aussi participé aux côtés de la DIREN.

Dans un premier temps, l'inventaire complet de la flore qui faisait jusqu'alors défaut, a été réalisé. Le nombre important de 160 espèces a été établi avec bien sûr d'intéressantes plantes calcicoles ou neutrocalcicoles (*Rhamnus cathartica*, *Viola hirta*, *Blackstonia perfoliata*, *Inula conyza* etc.).

La remise en état du site a été réalisée dès 1993 avec l'appui de la municipalité de Saffré. Depuis, un fauchage annuel avec exportation du foin et un débroussaillage régulier visant à enrayer la repousse active des ligneux, saules en particulier, permet le maintien d'une végétation prairiale indispensable à la croissance des orchidées. Le sous-bois a été également éclairci et les abords de la mare dégagés.

Bilan de huit années de gestion

L'évolution des effectifs des orchidées est suivi par des relevés effectués en juin selon un maillage de 3 m sur 3 m matérialisé par des cordeaux tendus entre des piquets plantés à demeure sur les marges



M. Garnier

Comptage des orchidées dans la réserve de Saffré (Loire-Atlantique).

de la parcelle. Une cartographie peut être ainsi réalisée chaque année. L'absence de décompte précis pour les années précédant la création de la réserve ne permettant pas de faire des comparaisons, le bilan ne porte que sur les huit années suivantes. Si, en ce qui concerne les effectifs de l'ensemble des espèces, les meilleures années ont été 1998 et 1999, l'évolution apparaît très différente pour chacune prise isolément,

Trois espèces dépassent chacune plusieurs centaines de pieds : *Platanthera chlorantha*, après une première année aux effectifs pléthoriques sans doute exceptionnels d'après les descriptions antérieures, est resté largement prédominant pendant 5 années avec plus de 1000 pieds, ce qui en fait la seule station importante de Loire-Atlantique. L'espèce a alors amorcé un déclin important qui la laisse malgré tout encore majoritaire. *Dactylorhiza incarnata*, en revanche, s'est beaucoup multiplié jusqu'en 1998. Un léger déclin s'observe depuis. Son hybride, dont la formation fait l'objet d'une étude, est en forte progression jusqu'à aujourd'hui, conformément à ce qu'on sait de la vigueur résultant d'un croisement interspécifique. *Listera ovata* est également en nette progression jusqu'à aujourd'hui.

Parmi les 5 autres espèces ne dépassant pas 100 pieds, *Himantoglossum hircinum*, après quatre années de décroissance, a connu une belle progression jusqu'à 1999 mais n'a pratiquement pas été revu ces deux dernières années. Sauf ces deux dernières années aussi, *Ophrys apifera* a glo-

balement augmenté ses effectifs. *Dactylorhiza fuchsii* s'est maintenu, bon an mal an, au même niveau. *Epipactis palustris* quant à lui, n'a malheureusement pas cessé de décliner jusqu'en 2001. La soudaine remontée à 60 pieds en 2002 montre cependant que les potentialités du site pour cette espèce ne sont pas entamées.

Il apparaît donc que toutes les espèces n'ont pas profité de la gestion pratiquée pourtant selon les principes qui sont appliqués dans tous les sites de ce genre. Cette gestion par le débroussaillage a été favorable aux *Dactylorhiza* qui se trouvaient sur des lisières de plus en plus envahies par les buissons, mais n'a pu enrayer la régression de *Platanthera* et d'*Epipactis*. Les fluctuations d'autres espèces et particulièrement la décroissance observée pour beaucoup, ces toutes dernières années, comme dans d'autres sites et pour d'autres familles, sont vraisemblablement à mettre en rapport avec les variations connues des facteurs climatiques. La pluviosité, l'insolation et la température plus précisément, sont susceptibles d'influer sur la croissance de plusieurs espèces. Or la pluviosité de ces deux dernières années a été exceptionnelle et s'est accompagnée d'un déficit d'ensoleillement ; *Himantoglossum*, par exemple, en a sans doute souffert. La teneur en eau du sol, dont les propriétés, par ailleurs, n'ont aucune raison apparente d'avoir changé, intervient aussi fortement sur les espèces hygrophiles. A ce point de vue, un facteur local peut avoir perturbé la croissance d'une espèce comme



M. Garnier

Cartes timbrées "premier jour d'émission", Nantes 12 et 13 septembre 92.

Epipactis palustris, partout en régression par altération des zones humides : il s'agit de l'intensification de l'exploitation de l'aquifère du bassin de Saffré depuis 1996. L'écologie de certaines espèces, encore insuffisamment connue, ne permet cependant pas d'apporter une explication à l'évolution de toutes les espèces et l'on peut s'interroger plus spécialement sur la régression de *Platanthera*. Une étude de nature statistique permettrait peut être d'établir des corrélations entre tous les facteurs en cause.

En tout état de cause, il est sûr que sans intervention, le site de Saffré n'aurait pas conservé l'importance qu'il a toujours dans notre région. Une exposition a été réalisée en 1998 pour sensibiliser le public de la commune à la valeur de ce patrimoine botanique et à la nécessité de sa protection. Elle a été plus récemment présentée à la FNAC de Nantes.

La prairie de l'aérogare de Dinard-Pleurtuit (Ille-et-Vilaine)

Les immenses espaces herbeux de l'aéroport de Dinard-Pleurtuit (35) ne reçoivent jamais d'engrais et sont soumis à une seule fauche annuelle tardive. Il n'en faut pas plus pour qu'ils soient massivement colonisés par les orchidées : des dizaines de milliers d'*Orchis morio* et *Dactylorhiza maculata* s'imposent à la vue, mais une recherche plus minutieuse permet d'y rencontrer, en moindre abondance 8 autres espèces : *Orchis mascula*, *O. laxiflora*, *Ophrys apifera*, *Epipactis helleborine*, *Listera ovata*, et, sur une parcelle isolée, *Coeloglossum viride*, *Dactylorhiza fuschii* et *Platanthera bifolia*.

Cette parcelle, située près de l'aérogare, avait été identifiée en 1988 par Louis Diard comme étant d'un intérêt tout particulier car trois espèces présentes ici (*Coeloglossum viride*, *Platanthera bifolia* et *Dactylorhiza fuschii*) sont rares ou en forte régression en Bretagne et figurent actuellement sur la liste rouge des plantes menacées du Massif Armoricaïn. L'agriculteur chargé de la fauche des terrains de l'aéroport a rapidement abandonné l'entretien de cette parcelle très humide où son travail était particulièrement difficile.

Dans les années 1990, ronces peupliers blancs et saules avaient commencé à l'envahir, étouffant la végétation herbacée et menaçant sérieusement les orchidées. C'est alors qu'Yves Donguy, inlassable militant de la protection de la nature sur le littoral de la Côte d'Emeraude, décide d'intervenir. En 1997 il obtient une convention de gestion avec la C.C.I. de Saint-Malo, propriétaire du terrain et il lance, dès l'année suivante une grande opération de débroussaillage grâce à l'aide des élèves de deux classes de BEPA de la maison familiale horticole "les Rabinnières" de Saint-Grégoire (35). En 1999 et 2000, des fauches d'entretien ont été menées grâce à l'aide de nombreux intervenants bénévoles, et en 2001, la gestion de cette prairie a été confiée à la section Bretagne-Vivante de Saint-Malo. Les résultats ont été immédiats et particulièrement remarquables pour *Platanthera bifolia*, au bord de l'extinction mais qui a rapidement récupéré des effectifs importants : 5 pieds en 1997 avant les travaux de débroussaillage, 50 en 1998, 61 en 1999 et 60 en 2000. L'orchis grenouille *Coeloglossum viride* n'a, par contre, pas encore été retrouvé. Les autres orchidées présentes prospèrent à nouveau comme le montre le décompte exhaustif mené en 1999 sur la parcelle : 61 *Platanthera bifolia*, 19 *Listera ovata*, 200 *Orchis morio*, 600 *Dactylorhiza maculata* (principalement des plants à rattacher à la sous-espèce *ericetorum* mais aussi des plants à phénotype *maculata*), une dizaine de plants de *Dactylorhiza fuschii*, plus quelques plants intermédiaires entre *D. maculata* et *D. fuschii* (hybrides ?). Les travaux de fauche sont très lourds à mener car la parcelle mesure plus d'un hectare et l'entretien est entièrement manuel. Il nécessite une abondante main-d'œuvre, pas toujours facile à mobiliser. A partir de 2001 la fauche se fera de façon alternée sur des portions de la parcelle, selon des cycles de deux ou trois ans qui devraient permettre de maintenir les orchidées, tout en respectant mieux les populations d'insectes et d'araignées dont les cocons ou chrysalides sont placés en hauteur et peuvent être détruits lors de fauches trop rapprochées dans le temps. Cela conciliera une pression de gestion raisonnable et un respect maximal de l'ensemble de la biodiversité animale et végétale de ce site.■

* SSNOF : Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France.